

Compte-rendu de réunion

Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif de Fontainebleau »

Date :	16 octobre 2015	Heure :	14h00 – 16h30
Lieu :	Ermitage de Franchard		

Participants :	Cf. feuille de présence
----------------	-------------------------

Nom du rédacteur :	Elise Avenas	Date :	14/12/2015
--------------------	--------------	--------	------------

Ordre du jour :

- 1- Présentation du projet « Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité »
- 2- Résultats synthétiques de la comparaison d'inventaires dans la RBI du Chêne brûlé et prospectives
- 3- Rapport des sujets et actions traitées par le comité environnement
- 4- Avancement de l'animation Natura 2000
- 5- Organisation de l'offre de chantiers bénévoles
- 6- Perspectives 2016 en matière de préservation environnementale

Résumé :

Voir le diaporama joint.

Questions et remarques :

M. Emerit, du PNR du Gâtinais français, propose que les divers travaux sur le massif (platière de Meun, Marais...) puissent être valorisés dans le cadre de Natura 2000. Un réajustement est à prévoir afin de valoriser les actions du PNR au sein du périmètre N2000 mais il est également prévu d'élargir à l'ensemble des partenaires et gestionnaires du territoire.

Mme Echassoux, de la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, rappelle qu'une thèse est en cours sur la manière dont les sciences participatives peuvent influencer l'engagement du public dans la préservation de l'environnement.

Concernant les cartes d'incidence, F.JACOBEE précise qu'un groupe de travail devra se réunir afin de préciser la méthodologie à employer pour les cartes de sensibilité avec pour objectif d'aller plus loin dans la démarche et inclure des espèces autres que N2000 tel que l'autour des palombes par exemple.

Le nombre de manifestations sportives a un impact sur le dérangement de la faune sauvage mais il faut également prendre en compte l'impact de la fréquentation diffuse. C'est pourquoi l'agence ONF de Fontainebleau construit une stratégie d'accueil du public prenant en compte cette thématique pour guider la localisation des parkings et des sentiers à maintenir.



Suite à la remarque de Mme BINERT du CRPF (qui remplace Mr Laporte), il est précisé que les contacts avec les propriétaires privés vont continuer sous forme de rendez-vous personnalisés, le format de réunion publique étant à abandonner.